

Brothman

LA

VÉRITÉ VRAIE

SUR LA PUBLICATION

DES MÉMOIRES DE MADAME ROLAND

PAR M. P. FAUGÈRE

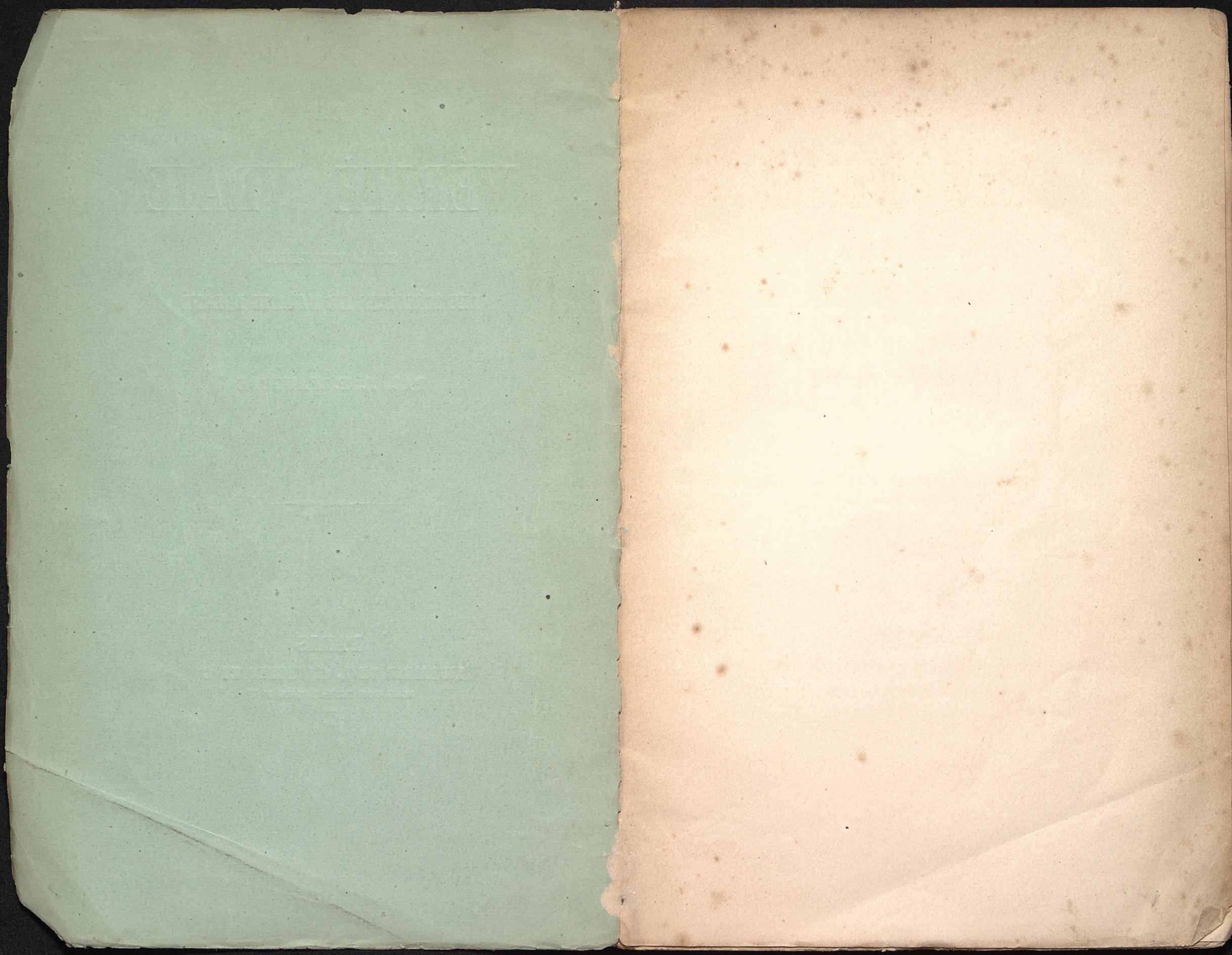


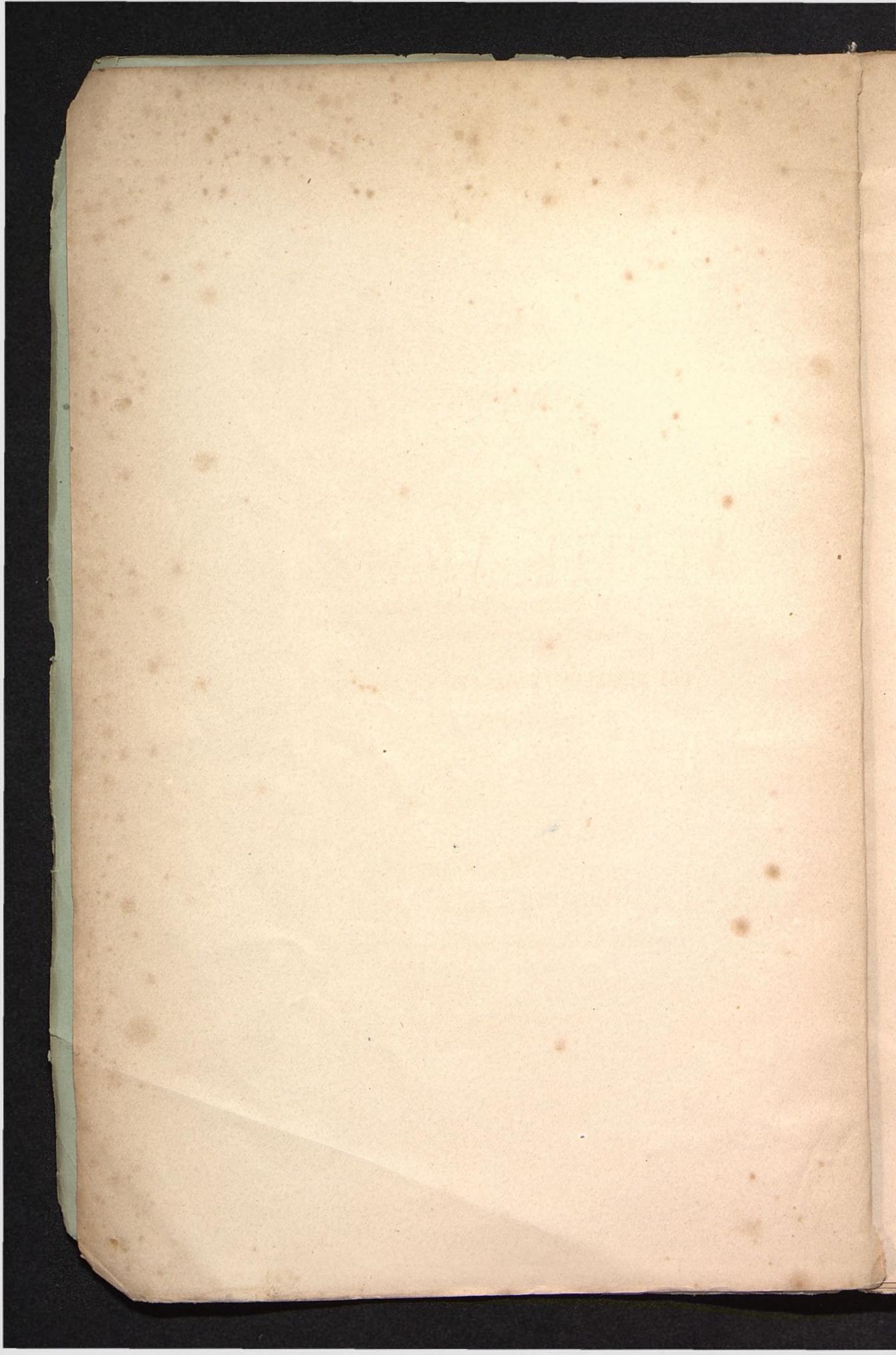
PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 77

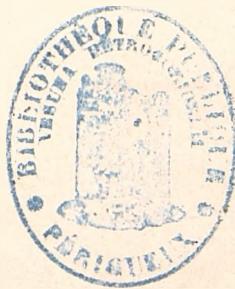
1864





LA
VÉRITÉ VRAIE

SUR LA PUBLICATION
DES MÉMOIRES DE MADAME ROLAND



PARIS. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

Faugére

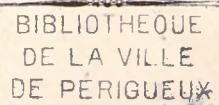
LA

VÉRITÉ VRAIE

SUR LA PUBLICATION

DES MÉMOIRES DE MADAME ROLAND

PAR M. P. FAUGÈRE



PZ832

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 77

—
1864

E.P.
PZ 832
C 0002811972

REALLY USEFUL

TEACHING AIDS

TEACHING AIDS

1981

TEACHING AIDS

ERRATA.

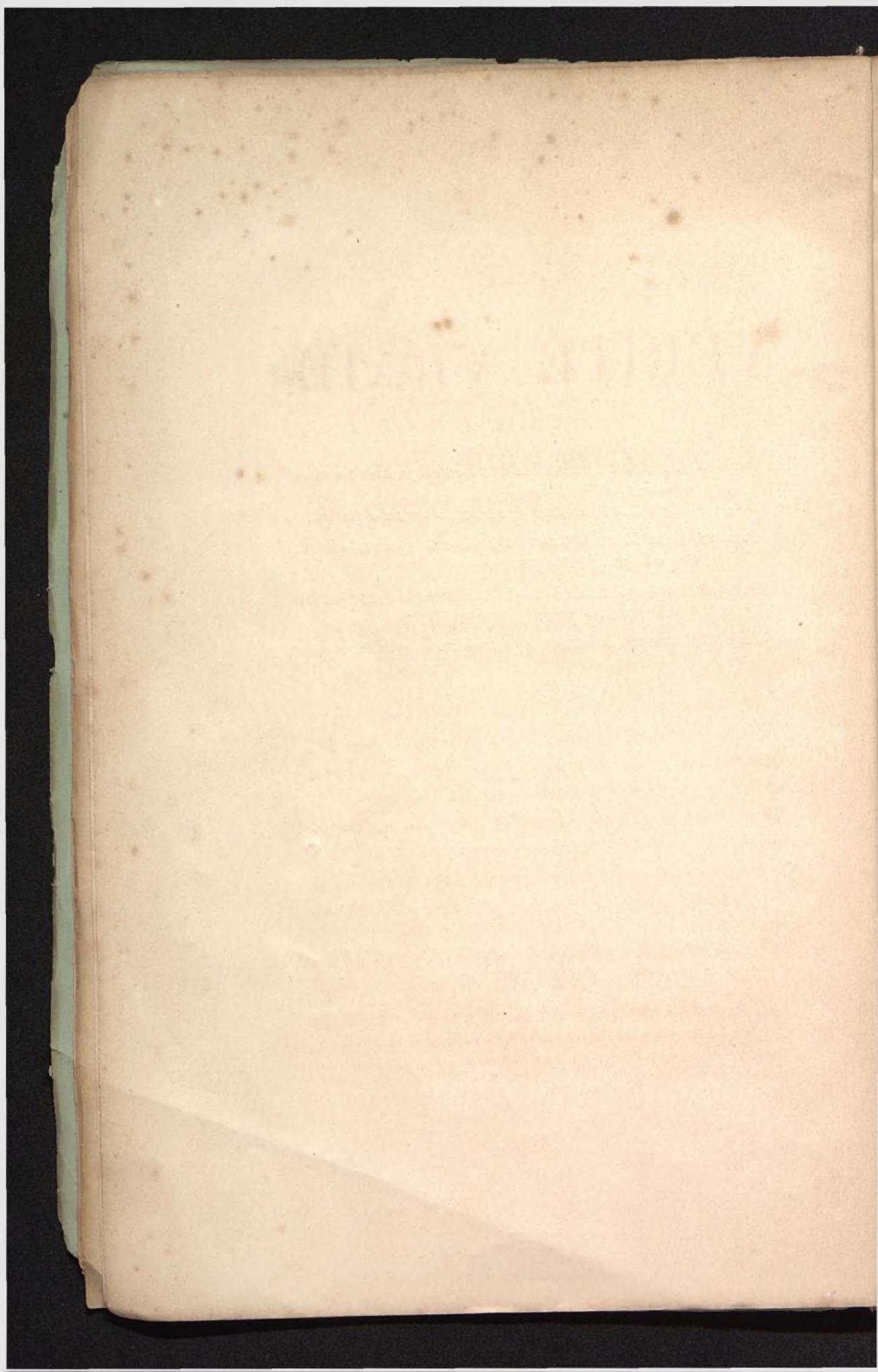
Page 4, ligne première, au lieu de : *ajoutais-je*, lisez : « *ajoutai-je*. »

— ligne 3, au lieu de : « *pour* lui, » lisez : « *par* lui. »

Page 28, ligne 16, au lieu de : « *objet* de cette passion, » lisez : « *l'objet* de cette passion. »

Page 29, ligne 12, au lieu de : « *disait à* Buzot, » lisez : « *disait de* Buzot. »

Page 31, ligne 22, au lieu de : « *votre* édition, » lisez : « *notre* édition. »



LA
VERITÉ VRAIE
OU
LETTRE A M. T....

AVOCAT A LA COUR IMPÉRIALE DE PARIS.

A PROPOS D'UN ÉCRIT RÉCEMMENT PUBLIÉ
A LA LIBRAIRIE DE M. PLON¹.

20 octobre 1864.

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre d'hier.

Vous supposez, puisque je ne vous en ai rien dit, que je n'ai pas eu connaissance du factum anonyme dirigé contre moi, à l'occasion des *Mémoires de Mme Roland*, et vous prenez la peine de me l'en-
voyer.

Vous ne vous êtes pas trompé tout à fait: j'ai
reçu depuis plusieurs jours cette brochure tapa-

1. *La Vérité sur Mme Roland et sur les deux éditions de ses Mémoires, publiées simultanément*, br. in-8.

Ce factum, imprimé chez M. Plon, ne porte aucun nom d'auteur sur le titre, ni aucune signature à la fin. On ne voit pas, d'ailleurs, pourquoi l'auteur annonce la *Vérité sur Mme Roland*, ce sujet n'étant pas traité dans sa brochure, à moins que ce ne soit pour piquer la curiosité du lecteur.

geuse; mais je vous avoue que voyant dès la première phrase de quoi il s'agissait, je l'avais tout d'abord délaissée, je ne sais plus où, sans la lire. M. Royer-Collard me disait un jour à propos de l'obligation où il était, comme député, d'assister aux longues discussions de la Chambre, qu'il avait à volonté la faculté de ne pas entendre certains orateurs. « Ils ont beau, ajoutait-il, multiplier leurs gestes et grossir leur voix; j'élève à mon gré, entre eux et moi une telle barrière, que leurs discours n'existent véritablement pas pour moi. » Sans avoir la vanité de me comparer à ce grave philosophe, j'avais pourtant agi comme lui; et bien que touché de votre empressement, je vous en veux presque, mon cher ami, d'avoir emprunté ce pamphlet pour le replacer sous mes yeux, quand je m'étais abstenu même de le parcourir. Vous m'écrivez que « ce méchant petit factum a excité en vous un sentiment d'indignation. » Plus d'un lecteur impartial aura partagé cette impression; mais il est naturel que vous l'ayez éprouvée plus que personne, vous qui avez connu jour par jour tout ce qui concerne ma publication des *Mémoires*, et qui savez pertinemment ce qui s'est passé à propos de la vente des *Lettres à Buzot*.

Pour moi, mon cher ami, en lisant, aujourd'hui seulement, ces pages dont la rédaction est partout calculée en vue de produire un certain effet, je n'ai ressenti d'autre sentiment que celui d'une répugnance extrême à les prendre au sérieux: tant il me paraît plaisant, quand je suis tranquillement mon

chemin, d'être apostrophé par un passant à qui je n'ai rien fait !

Au fond, cette brochure, qui n'est pas même signée par celui qui en est l'auteur, ne contient que des griefs imaginaires, qui reposent sur des assertions que j'aurai suffisamment caractérisées en disant qu'elles n'ont guère plus de réalité.

A la fin de l'année dernière, M. Dauban me fit l'honneur de venir me demander au Ministère des affaires étrangères. Il me dit qu'il avait appris que je possédais des lettres et des documents provenant de Mme Roland, et que je l'obligerais si je voulais bien lui en donner communication ; il ajouta qu'il préparait la publication des *Mémoires* de cette femme célèbre, d'après le manuscrit déposé à la Bibliothèque impériale. — Je répondis à M. Dauban que je regrettais de ne pouvoir satisfaire à son désir, parce que je m'occupais moi-même depuis bien des années, d'un travail complet, non-seulement sur Mme Roland, mais encore sur son mari; que j'en avais fait la promesse à leur fille, Mme Eudora Champagneux, qui avait pour son père un culte particulier; que je tenais d'elle en effet de nombreux documents et que même elle avait mis le manuscrit des *Mémoires* à ma disposition¹. « C'est sur ce ma-

1. Je dois ici rectifier une erreur, peu importante d'ailleurs, que j'ai commise dans une note de mon introduction. Ayant ajouté cette note de souvenir et un peu à la hâte, j'ai dit que j'avais rendu le manuscrit des *Mémoires* à Mme Champagneux, en 1847. — En consultant depuis mes notes et la correspondance de Mme Champagneux, j'ai vu que je lui avais reporté le manuscrit en octobre 1846. Peu

nuscrit, ajoutais-je, que Bosc fit son édition, et ce qui s'y trouve écrit d'une autre main que celle de Mme Roland, l'a été pour lui; il ne l'a pas tout publié, et c'est une chose délicate, en effet, que de le reproduire intégralement. Par exemple, il y a certain passage.... dans les *Mémoires particuliers*.... est-ce que vous êtes décidé à le publier? » — « Oh! certainement, me répondit M. Dauban, d'un ton qui me sembla indiquer qu'il ne s'était pas même posé la question et qu'il n'était pas fâché de pouvoir offrir une telle anecdote aux goûts *réalistes* du public.

Il me demanda alors si je voudrais lui faire part des détails que j'avais dû apprendre de Mme Champagneux sur Mme Roland et son mari, sur Bosc, etc. Nous parlâmes un peu de tout cela; mais c'était à la fin de la journée, M. Dauban était pressé, je l'étais aussi : il me demanda la permission de revenir bientôt me voir; je lui dis que j'en serais charmé et que j'aurais certainement beaucoup de plaisir à m'entretenir avec lui d'un sujet qui avait pour moi tant d'intérêt. — Je n'ai plus revu M. Dauban.

Voilà l'exact résumé et comme le procès-verbal de cette entrevue qui ne dura pas plus d'un quart

importe au surplus; le fait essentiel, c'est le conseil donné par moi de faire don des *Mémoires* à un établissement public, conseil qui a pu tout au moins la raffermir dans sa résolution, si elle l'avait déjà prise. Il s'agit d'une époque déjà éloignée, et on comprend aisément que tel ou tel détail soit sorti de mon souvenir; mais ce que je me rappelle parfaitement, c'est la réponse qu'elle me fit quand je lui dis combien il serait fâcheux que ce volume passât un jour chez nos voisins les Anglais : elle avait pour eux une aversion singulière.

d'heure. Dans le récit qu'en a fait M. Dauban¹, il raconte ce qui suit :

« Le manuscrit des Mémoires avait été copié, composé, imprimé depuis longtemps : nous nous étions muni des bonnes feuilles que nous allions mettre sous les yeux de M. Faugère. » Et plus loin (p. 12), M. Dauban ajoute qu'il m'avait montré l'imprimé de son édition des Mémoires.

Cette assertion m'a causé plus que de la surprise. La mémoire de M. Dauban lui a été ici complètement infidèle. Je ne sais s'il avait dans sa poche des feuilles imprimées de son édition, quand il est venu me voir, mais ce que j'affirme sur l'honneur, c'est que les choses se sont passées comme je viens de le dire, et qu'il ne m'a pas montré la moindre parcelle de son imprimé. Pourquoi, d'ailleurs, m'aurait-il fait cette exhibition?

J'éprouve une répugnance que vous comprendrez à insister sur plus d'un détail inexact du même récit, mais il est une autre assertion que je suis obligé de relever, la voici :

« M. Faugère déclara que cette reproduction (du manuscrit des Mémoires) ne lui aurait pas été possible à lui, l'ami de Mme Champagneux, chargé par elle du soin pieux de défendre la mémoire de son père et de sa mère, muni à cet effet de pièces, de lettres, de billets de toute nature, que Mme Champagneux n'a pas cessé de lui adresser jusqu'à la veille de sa mort. »

1. La brochure n'est pas signée, mais on reconnaît en la lisant qu'elle est l'œuvre de M. Dauban.

Cette déclaration que m'attribue M. Dauban, par défaut de mémoire ou par excès d'imagination, n'est point sortie de ma bouche; je n'ai rien, absolument rien dit de semblable.

A entendre M. Dauban, il aurait été amené chez moi par le désir de s'éclairer à l'égard des scrupules qu'il éprouvait à publier certaines confidences des Mémoires, celles relatives à Buzot, par exemple. Ces scrupules honorent sans doute sa délicatesse, mais je n'en trouvai aucune trace dans le court entretien qu'il eut avec moi. C'eût été un peu tard m'en entretenir en effet, si, comme il le prétend, tout son travail était déjà imprimé et les bonnes feuilles tirées.

Je lui aurais dit, s'il m'en avait fourni l'occasion, que les passages des Mémoires que Mme Champagneau eût tenu le plus à ne pas voir publier de son vivant, ce n'était point celui où sa mère la juge avec une certaine sévérité; ce jugement se retrouve dans plus d'une lettre de Mme Roland, notamment dans une lettre à Jany, qui sera prochainement publiée par M. Barrière¹. Les tendres sympathies de Mme Champagneau étaient pour son père, qui avait toujours été pour elle plus indulgent que sa mère, et elle ne s'en cachait pas; ce n'était pas non plus tel

1 Bosc avait effacé avec soin ces lignes désobligeantes pour une pupille qu'il aimait tendrement, et ce n'est pas sans peine que je pus les retrouver sous les ratures. Il eût été puéril de les supprimer, d'autant mieux que l'opinion de Mme Roland sur sa fille se retrouve dans un autre passage des Mémoires, plus adouci, il est vrai, mais qui n'en est pas moins caractéristique et que Bosc a reproduit avec un léger changement (Voir ci-dessous, page 20).

récit d'un naturel trop hardi, ou telle image trop colorée; les seuls passages dont elle eût, je crois, désiré la suppression étaient ceux où Mme Roland parle de ses sentiments pour Buzot. J'eus occasion de m'en assurer une première fois à propos de je ne sais quelle pièce de vers où Barbaroux était représenté comme ayant été de la part de sa mère l'objet d'une passion vulgaire, et plus tard, quand elle me remit le manuscrit des Mémoires, qu'elle avait lu avec attention, j'en ai eu la preuve plus d'une fois, sans lui avoir adressé à ce sujet une question formelle.

Dire comme M. Dauban qu'elle n'en avait jamais pris connaissance, c'est une allégation aussi dénuée de vérité que contraire à toute vraisemblance, quand il s'agit d'un esprit aussi curieux qu'était celui de Mme Champagneux qui lisait sans cesse et avec une ardeur qui s'est maintenue jusqu'à la fin de sa vie. Si elle n'eût pas su qu'il y avait dans le manuscrit des choses qui n'étaient pas dans l'édition de Bosc, je ne vois pas pourquoi, en vérité, elle m'eût offert de le lire et de l'emporter chez moi; s'il ne se fût agi que de satisfaire seulement ma curiosité, il ne fallait que me montrer le manuscrit; quelques minutes y eussent suffi. Je n'insiste pas.

M. Dauban, qui me reproche avec emphase d'avoir manqué de respect à la mémoire de Mme Champagneux dans cette circonstance, omet de dire que j'ai, dans une note, expliqué ce jugement de Mme Roland de façon à lui ôter ce qu'il avait de défavorable à sa fille. — Je reviens, au surplus, ailleurs sur ce sujet délicat qui occupe dans la biographie de Mme Roland plus de place que M. Dauban n'est obligé de le savoir.

En résumé, Mme Champagneux aurait vu avec peine que le manuscrit fût intégralement publié pendant sa vie, et c'est pour cela qu'elle a voulu qu'il ne fût déposé dans un établissement public qu'après sa mort; mais son âme était trop fortement trempée et son esprit trop libéral pour qu'elle reculât devant la pensée qu'on livrerait, après elle, à la biographie et à l'histoire les Mémoires tout entiers. Pour moi, en me confiant le précieux manuscrit, elle avait formellement entendu me mettre en possession de l'un des éléments d'appréciation les plus importants, sans poser aucune limite à l'usage que je voudrais en faire. Au surplus, vers le même temps où elle me prêtait le manuscrit des Mémoires, Mme Champagneux m'envoyait des lettres de sa mère, contenant des révélations tout aussi confidentielles que celles des Mémoires. On le verra lors de la publication que je prépare en ce moment.

J'arrive à ce qui concerne la vente des *Lettres à Buzot*. Dès que parut le catalogue où elles étaient annoncées, elles furent signalées à mon attention par plusieurs personnes qui savaient tout le prix que je devais y attacher¹, et je me proposais de donner, comme on dit, commission à mon libraire, lorsque

1. M. Barbaroux, sénateur, et M. Miller, membre de l'Institut, bibliothécaire de la Chambre des députés, m'écrivirent notamment à ce sujet avec un affectueux empressement.

je reçus de Mme Chaley, petite-fille de Mme Roland,
la lettre suivante :

« Cher monsieur,

« Je viens d'être vivement et péniblement impressionnée par la lecture d'une annonce insérée dans le *Courrier de Paris du Monde illustré*. Il s'agit de la vente d'une bibliothèque qui renferme, entre autres choses, six lettres de Mme Roland adressées à Buzot. Je sais que ma grand'mère est un personnage historique, que sa vie politique appartient au public; mais il m'est dououreux de penser que ces six lettres livrées à la publicité initieront ce même public à un acte de sa vie intime qui devrait rester dans l'ombre à tout jamais, et ne pas faire tache à l'auréole de gloire qui entoure cette belle figure.

« Connaissant, cher monsieur, l'affection que ma mère vous portait, j'ose vous prier de faire votre possible pour empêcher la publicité des six lettres en question. Toute ma famille vous en gardera une profonde reconnaissance....

« Vous excuserez mon importunité eu égard au sentiment qui m'inspire dans cette circonstance.

« Rosière (Isère), 3 février 1864. »

Mon premier mouvement, en recevant cette lettre fut, vous le savez, mon cher ami, de rechercher les moyens d'y répondre de mon mieux. Je voulus d'abord savoir quel serait le droit de la famille qui me confiait le mandat d'agir en son nom. Je vous priai

donc de conférer au plus vite avec les jurisconsultes les plus capables de nous éclairer, j'allai moi-même prendre l'avis de M. Barbaroux, sénateur, qui a été autrefois lié avec Bosc et Mme Champagneux. Après avoir consulté votre ami, l'honorable M. Nogent-Saint-Laurens et un autre membre du barreau versé dans ces sortes de matières, vous arriviez à cette conclusion qu'une instance judiciaire aurait peu de chances de succès, mais que l'on pourrait peut-être réussir en demandant que les lettres en question fussent brûlées dans la chambre du conseil. Vous vous souvenez avec quelle vivacité je repoussai l'idée de cette destruction.

Résolu de n'employer que des voies amiables, je me présentai chez M. France, le libraire chargé de la vente¹. Je ne songeai pas à lui dire qui j'étais, et il ne me le demanda pas; je ne venais à lui qu'au nom de la famille héritière de Mme Roland, et je n'eus pas la pensée qu'un meilleur titre pût être invoqué. Je communiquai donc à M. France la lettre de Mme Chaley, et je lui dis que c'était au nom de la petite-fille de Mme Roland que je le priais de me procurer l'acquisition amiable, et en dehors de l'enchère, des lettres à Buzot. J'ajoutai que j'avais cru de mon devoir de prendre l'avis de savants jurisconsultes; qu'un procès pourrait être tenté en demandant la destruction des lettres, mais que je ne consentirais jamais à recourir à ce moyen; que je le priais donc

1. Le 10 février 1864. La vente avait lieu le 12 et le 13.

de me procurer l'acquisition des lettres auprès du propriétaire. M. France ne s'y montra pas disposé, et il faut bien croire que la crainte d'une réclamation judiciaire, dont je ne l'avais d'ailleurs nullement menacé, ne l'avait guère atteint, car il résuma sa réponse en me disant que les enchères étaient libres et que je pourrais y aller comme tout le monde.

Ceci se passait deux jours avant celui de la vente, Le lendemain, un autre visiteur arrive chez M. France. Celui-là ne venait pas de la part de la famille héritière de Mme Roland; il venait au nom d'un libraire-éditeur fort connu; mais pour lui comme pour moi il s'agissait d'acheter les lettres à l'amiable. M. France répondit d'abord comme à moi par un refus, et il dit naturellement qu'il ne pouvait accorder à M. Plon ce qu'il avait refusé à une personne qui, la veille, s'était présentée au nom de la petite-fille de Mme Roland. M. Dauban, car c'était lui, comprit aussitôt que c'était de moi qu'il s'agissait; il me nomma à M. France, et me faisant un honneur qui ne m'appartenait assurément pas, il me dépeignit comme un homme puissant, *ayant le bras long* et capable, dans son audace, de faire bien du chagrin à ce pauvre libraire; la figure de l'huissier fut évoquée apparaissant au milieu de la salle de vente; bref, le libraire se laissa persuader qu'il valait mieux céder les lettres pour un bon prix que d'encourir les dangers d'un procès.

La première partie de mon récit est écrite sous la dictée sincère de mes souvenirs personnels; l'autre,



qui puise d'ailleurs sa vraisemblance dans la première, est empruntée au témoignage oral et écrit d'un homme des plus honorables à qui M. France lui-même raconta le jour de la vente ce qui s'était passé entre lui et M. Dauban : sa lettre est dans mes mains.

Écoutons maintenant M. Dauban : son récit, empreint d'une sorte de terreur, rappelle les fictions de la tragédie antique.

« La veille nous nous rendons auprès du libraire pour savoir à quel moment, avant la vente, les lettres pourraient être communiquées¹. Nous trouvons un homme terriblement troublé. Une personne se déclarant l'amie de la famille de Mme Roland était venue le trouver, avait demandé ces lettres, et ne pouvant les obtenir avait prévenu qu'elle allait avertir immédiatement la fille de Mme Champagneux, et qu'il pourrait y avoir lieu d'opérer une saisie par le ministère d'un huissier. L'imagination du libraire avait travaillé depuis cette visite. Elle voyait la vente commencée, les amateurs accourus de toutes parts, l'huissier apparaître solennel et faire main basse sur la perle, le joyau de la vente. Quel coup funeste ! Les amateurs déconcertés prenaient la fuite ; les autographes frappés de suspicion étaient vendus à vil prix. Et puis la police s'inquiétant de l'origine de ces papiers, très-légitimement acquis, un procès surgissait peut-être, un monde d'embarras, de contestations, de re-

1. M. Dauban n'avait pas besoin d'aller chez le libraire pour savoir cela : il lui suffisait de consulter le catalogue où se trouve l'avis habituel en pareil cas : il y aurait vu l'heure à laquelle les lettres pouvaient être communiquées aux amateurs.

prises, de réclamations. Le libraire, esprit judicieux, ne se serait pas troublé ainsi à la menace du premier venu ; mais la pensée que l'ami de la famille Roland qui lui avait fait cette visite comminatoire était M. Faugère, un fonctionnaire public¹, remplissait son esprit de terreur... Bref, il était homme à vendre à l'amiable les précieuses lettres, plutôt que de rester exposé à les voir retirer de ses mains par une main qui n'indemnise jamais, celle de l'huiissier. Mon éditeur, M. Plon, avec une hardiesse magnifique, profita de dispositions soudaines si favorables à nos désirs et moyennant une somme fort ronde, les lettres passèrent dans notre possession d'où elles sont allées récemment enrichir le glorieux dépôt de la Bibliothèque Impériale². »

Quelques lignes plus loin, M. Dauban, de plus en plus éloquent, m'adresse directement la parole avec tentative d'ironie, et s'écrie en parlant des *Lettres* :

.... « Vous avez eu la gloire de les mettre en notre possession ; car sans l'apparition mystérieuse et terrible que vous avez faite si à propos, le libraire aurait effectué la vente comme il la projetait, les lettres étaient emportées peut-être en Angleterre ou en Russie par cette fatale puis-

1. Est-ce que par hasard, M. Dauban, ancien professeur d'histoire, puis employé à la conservation des médailles, à la Bibliothèque Impériale, ne se considérerait pas comme fonctionnaire public, depuis qu'il est proposé à la garde des Estampes ?

2. M. Dauban, dans l'effusion de son lyrisme, oublie d'ajouter que le magnifique acquéreur des lettres, les revendit immédiatement à la Bibliothèque, en se réservant d'en prendre copie. C'est là qu'il me fut permis de les lire quelques jours après. Il est, d'ailleurs, heureux que le directeur de cet établissement national se soit empressé de faire cette acquisition.

sance de l'or, à moins que la puissance de l'huissier, plus fatale encore, ne les eût soustraites pour les détruire, comme l'annonce en avait été faite. »

Je n'ajoute aucun commentaire à ce récit; je me borne à le rapprocher du mien; le lecteur impartial jugera aisément de quel côté est la vérité.

M. Dauban le termine par cette observation : « J'espère que M. Faugère aura trouvé la récompense des peines qu'il a prises, lorsqu'il aura vu dans notre édition le fac-simile des précieux autographes *qu'il n'avait pu lire!* »

M. Dauban, qui veut bien attacher tant d'importance à tout ce qui me concerne, a pu voir dans mon introduction (page 12) que j'avais lu les *Lettres à Buzot* à la Bibliothèque Impériale avant qu'elles ne fussent publiées : ce qui ne m'a pas empêché de les relire avec un nouvel intérêt dans son édition, et même avec assez d'attention pour constater que la publication de M. Dauban était, là aussi, infidèle en plus d'un endroit. Je n'en citerai qu'un seul exemple, afin de ménager l'éditeur à qui il faut savoir gré, après tout, d'avoir donné le *fac-simile*.

A la quatrième page de la lettre 3^{me}, celle du 6 juillet, Mme Roland écrit : « J'apprends que des officiers municipaux ont couru hier les sections pour lever et faire marcher contre ce qu'ils appellent des brigands; ce matin on a battu la caisse dès 5 h (cinq heures) pour le même objet. »

M. Dauban qui *n'a pu lire* la dernière ligne de ce paragraphe, la rapporte ainsi : « Ce matin on

a battu la caisse des GRANDS JOURS pour le même objet. » (*Lettres inédites*, page 35.)

Du chiffre 5 et de la lettre *h*, il fait un *g* et un *j*; puis sans s'inquiéter du sens, il invente une *caisse des grands jours*, comme s'il y avait eu, en l'an de grâce 1793, le tambour des jours ordinaires et celui des fêtes et dimanches! Il n'est pas besoin ici de recourir au manuscrit déposé à la Bibliothèque Impériale pour constater cette merveilleuse bêtue; il suffit de consulter le fac-simile qui accompagne le texte publié par M. Dauban, et qui est à la portée de tous ses lecteurs. Je n'insiste pas, ne voulant pas user de tous les droits que M. Dauban m'a donnés sur lui, en s'en prenant à moi sans y avoir été provoqué.

Il a relevé dans le second tome de mon édition quelques inexactitudes¹; je puis montrer dans son édition plus que des inexactitudes : des non-sens, des altérations de texte fréquentes, et des omissions importantes, car il en est qui comprennent des demi-pages et même des pages entières².

1. Ces inexactitudes, insignifiantes d'ailleurs, ne sont point dans la *copie* donnée à l'impression et se trouvent dans les *épreuves*; d'où il suit qu'elles sont du fait des compositeurs, ou plutôt du correcteur qui, parfois, prend sur lui soit d'ajouter ou de retrancher un mot, soit de changer une expression qui lui paraît défectueuse. J'aurais dû, j'en conviens, en faire l'objet d'un *errata*.

2. Par exemple les détails relatifs à Grandpré (pages 26 à 28, tome I^e de mon édition) manquent dans l'édition de M. Dauban. Il en est de même d'un passage relatif à la démission de Roland (pages 146 et 147); d'un autre passage relatif à Servan (page 156); d'un autre relatif à Mme Robert (page 170); d'un autre concernant Pons de Verdun, etc.

La cause de toutes ces défectuosités tient à ce que M. Dauban s'est contenté presque toujours de reprendre l'édition de Bosc, sans la collationner avec l'original ; or, au risque d'encourir encore le reproche assez ingénieux que m'adresse M. Dauban de manquer de piété envers la mémoire de Bosc, je répéterai que l'édition donnée par cet homme de bien qui était plus instruit dans les sciences naturelles que dans les lettres, non-seulement est incomplète à cause des retranchements qui, à cette date, étaient opportuns ou indispensables, mais que dans beaucoup de détails le texte de l'auteur s'y trouve modifié soit par inadvertance soit à dessein. Là, par exemple, où M^{me} Roland parle « de la vertu proscrite par l'aveugle *prévention* », Bosc imprime... « l'aveugle *prétention*. »

Là où il y avait dans le manuscrit : « aux mains de *Sa Majesté* », Bosc dira : « aux mains *du Roi*. »

Là où il y avait : « ... Placer Danton, c'était *inoculer* dans le gouvernement.... », Bosc dira : «... c'était *introduire* dans le gouvernement....¹ »

Là où il y avait : «Danton avait acquis tant de puissance que ces hommes timides craignaient de l'offenser. Jusque-là que le brave Servan quittant le Ministère, dont le poids l'excédait, m'avoua qu'il avait *empoisonné* l'armée de cordeliers, agents de Danton ; qu'à la vérité ils n'étaient que surnumé-

1. En vérifiant de nouveau ce passage, je vois que le mot *introduire* est du fait de M. Dauban et non de Bosc dont l'édition porte *inonder*, ce qui est évidemment une faute d'impression.

raires et qu'il serait facile à un successeur courageux de l'en purger. Je lui fis des reproches de cette faiblesse. — « J'étais malade : et que voulez-vous qu'on refuse à ceux qui ont derrière eux une troupe prête à vous assassiner ? — On se retire avant de leur rien accorder et on les dénonce à toute la République. » — Véritablement, cette circonstance me montra Servan moins ferme que je ne l'avais jugé. Sa maladie, qui était une tumeur portée à la tête, me parut seule l'excuser¹ ;

Bosc, supprimant ce passage par égard pour Servan, y substituera les lignes suivantes : «Aussitôt après la retraite du brave Servan, Danton ne trouvant plus d'opposition dans les bureaux de la guerre, empoisonna l'armée de cordeliers , aussi lâches qu'avides, qui favorisèrent les pillages et les dilapidations, qui rendirent les soldats aussi féroces aux Français qu'aux ennemis, qui firent détester la révolution aux peuples vaincus, par les excès de tout genre auxquels ils se livrèrent au nom de la République, et qui, prêchant partout l'insubordination, préparèrent les revers éprouvés depuis². »

1. Tome I^{er}, page 94, de mon édition.

2. Bosc, page 62, et édition de M. Dauban, page 258.

Servan vivait encore lors de la première publication des *Mémoires*, et c'est le motif qui avait engagé Bosc à modifier ici le texte de Mme Roland. Pour ce qui concerne M. Dauban, s'il a reproduit la version de Bosc, et non celle du manuscrit, il est permis de croire que c'est par inattention; à moins toutefois, qu'ayant lu ce passage un peu franc de Mme Roland comme il avait lu celui où Mme Roland parle de sa fille, M. Dauban,

Là où il y avait, en parlant de Monge : « c'est une espèce d'ours... » Bosc dira : « C'est une espèce d'*original*. »

Là où il y avait : ... ainsi lorsque la lie d'*une nation corrompue amenée à la surface dans le bouleversement d'une révolution*, portait au timon des affaires des hommes qui faisaient consister le patriotisme à flatter le peuple.... », Bosc adoucissant les traits de cette image énergique, dira : « ainsi lorsque la lie de la nation portait au timon des affaires, etc.... »

Là où il y avait, en parlant de quelques personnages de la société de Mme Robert :... « *Je vis Mercier, espèce d'extravagant fort trivial.* Je vis d'autres députés patriotes à la toise, décents comme Chabot et graves comme Camille ; quelques femmes ardentes en civisme... », Bosc dira : « Je vis d'autres députés patriotes à la toise, décents comme Chabot ; quelques femmes ardentes en civisme..., »

Là où il y avait, en parlant de Condorcet : « C'est une liqueur fine imbibée dans du coton. *Je n'ai jamais rien connu d'aussi lâche...* », Bosc supprime les mots qui sont ici soulignés¹.

dominé par ses scrupules, n'ait encore une fois « résolument passé outre, » tenant à ménager la mémoire de Servan, de la même manière que celle de Mme Champagneux !

1. A propos de Condorcet, M. Dauban me reproche de n'avoir pas reproduit ces mots : « C'est dans leur cabinet qu'ils (de tels hommes) valent quelque chose. »

Si je ne les ai pas donnés, c'est qu'ils sont raturés dans le manuscrit de la main de Mme Roland, et que je ne reproduis les lignes

Là où il y avait en parlant du logement de Marat : « C'est *madame Montané* qui va le décrire ; son mari président du tribunal révolutionnaire « est détenu à la Force pour n'avoir pas prononcé *la confiscation des biens des victimes d'Orléans.* », Bosc dira : « C'est *une dame* qui va le décrire ; son mari membre du tribunal révolutionnaire est détenu à la Force, pour n'avoir pas été *de l'avis des dominateurs.* »

Là où il y avait, en parlant de la Constitution : « *Toute cette foule* qui ne l'a acceptée, sans y regarder, que par faiblesse et lassitude, dans l'idée *d'avoir* la paix qu'elle ne voulait pas prendre la peine de mériter, *est bien payée de sa lâcheté* », Bosc, trouvant l'observation de Mme Roland trop vivement exprimée, la modifie ainsi : « *Ceux qui dans la foule* ne l'ont acceptée, sans y regarder, que par faiblesse et lassitude, dans l'idée *de voir* la paix qu'ils ne voulaient pas prendre la peine de mériter, sont bien payés *de leur apathie.* »

Là où il y avait, à propos de l'arrestation de Champagneux : « Garat sollicité *par Grandpré*, intéressé pour lui-même à la liberté de Champagneux, dont il ne peut se passer, se rend au Comité pour l'obtenir ... », Bosc dira : « Garat sollicité, intéressé..., etc.,» en omettant l'intervention de Grandpré.

Là où il y avait : « Insolents comédiens ! votre rôle s'avance ; l'ennemi est là ; ce sont vos déportements qui assurent ses triomphes et préparent votre naturées que lorsqu'elles l'ont été de la main de Bosc, distinction assez facile à faire pour peu que l'on y apporte d'attention.

ruine¹ », Bosc dira : « Insolents comédiens ! votre rôle s'avance ; l'ennemi est là ; ce sont *les départements* qui assurent *le triomphe de la raison et de la vraie liberté* et préparent votre ruine. »

Là où il y avait : « ce mélange d'études graves d'exercices agréables et de soins domestiques.... m'a rendue propre à tout ; il semblait *prédir* les vicissitudes de ma fortune... », Bosc dira : « ce mélange d'études graves, d'exercices agréables et de soins domestiques.... m'a rendue propre à tout ; il semblait *prévenir* les vicissitudes de ma fortune.... »

Là où il y avait : « ma mère prenait chaque jour un caractère de piété qui me permettait moins de m'éloigner des pratiques ordinaires, et je ne craignais rien tant que de l'affliger. *Cependant elle me laissait lire tout ce que je voulais*, » Bosc supprime le membre de phrase qui est ici souligné.

Là où il y avait : « Que signifie ce désir extrême *de plaire* dont je me sens dévorée.... », Bosc dira : « Que signifie ce désir extrême *de plaisir*.... »

Là où il y avait : «à la place de ma mère, j'aurais voulu devenir entièrement l'amie de ma fille ; or, si j'ai des regrets aujourd'hui, c'est que la mienne *ne me ressemble pas davantage*. », Bosc, au lieu des

1. On pouvait regretter que Mme Roland eût écrit ces lignes ; mais elles peignent l'état violent de son âme, et je suis bien obligé de dire que Bosc n'avait pas le droit d'y substituer une phrase qui a un tout autre sens. — M. Dauban, ici comme ailleurs, a reproduit aveuglément la phrase de Bosc, ce qui était plus commode que de recourir au manuscrit.

mots ici soulignés, dira : «*ne soit pas comme j'étais alors.* »

Là où il y avait : « La petite bibliothèque de mes parents m'y fournissait encore quelques ressources ; j'y trouvai Puffendorf, *passablement* ennuyeux dans son histoire universelle.... » Bosc dira : «*probablement* ennuyeux.... »

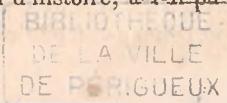
Là où il y avait : «Nous avions peu d'idées communes, et probablement il (son père) inclinait alors pour un genre dans lequel il n'aurait pas voulu *que je fusse versée*, » Bosc dira : «un genre dans lequel il n'aurait pas voulu *que j'eusse versée*. »

Là où il y avait : « Il me développa aussitôt l'idée d'un ouvrage de critique et de morale par lettres, dans le genre du *Spectateur*.... », Bosc dira : «dans le genre du *spéculateur*¹. »

Là où il y avait : « Des hommes probes, fermes dans les principes, pénétrés d'une *sainte* indignation contre le crime.... », Bosc, qui était assurément au nombre des hommes probes, mais qui n'était guère partisan de tout ce qui ressemblait à l'enthousiasme religieux, Bosc dira : «pénétrés d'une *juste* indignation.... »

Si j'avais le loisir et le goût de pousser plus loin les représailles, je pourrais ajouter encore près de deux cents citations analogues ; celles-ci suffiront,

1. Il était à la rigueur permis à un savant naturaliste comme Bosc de ne pas connaître le *Spectateur* d'Addison ; mais comment M. Dauban, ancien professeur d'histoire, a-t-il pu s'associer à cette erreur ?



je suppose, pour montrer si j'ai rien exagéré, en disant dans mon introduction (page vii) au sujet de l'édition de Bosc : « Les modifications de détail apportées par le premier éditeur au texte des Mémoires sont nombreuses; il était inutile de les indiquer¹; c'est un travail que le lecteur pourra faire aisément s'il en a la patience et le goût. Quelques-unes touchent au fond des choses, d'autres sont des corrections de style seulement; en ce cas, il faut le dire, il est rare que l'éditeur soit plus heureux que l'auteur. »

« Bosc, dit M. Dauban, était le meilleur ami de Mme Roland, un très-honnête homme et un homme instruit, membre de l'Institut. Il a respecté scrupuleusement le texte de son amie, sauf pour en faire disparaître quelques légères incorrections, des répétitions évidentes qui se multipliaient par la rapidité de la composition. Ces changements sont fort peu nombreux.... Pourquoi ne les aurions-nous pas adoptés? »

Toutes les inexactitudes ou altérations de texte que je viens de citer, se trouvent en effet, sans

1. On a vu par les exemples que j'ai cités que Bosc a souvent modifié et altéré le texte des Mémoires. En adoptant sans contrôle dans tous ces passages et dans une foule d'autres, le texte publié par le premier éditeur, M. Dauban s'est mis en flagrante contradiction avec l'assurance qu'il avait donnée au public : « Nous rétablissons scrupuleusement *le texte*, dit-il dans une note de son édition (au bas de la page 181), persuadé qu'il *n'y a point un mot dans ces Mémoires* qui ne soit utile à peindre soit le caractère de Mme Roland, soit l'époque où elle vivait. »

compter beaucoup d'autres, reproduites dans l'édition publiée chez M. Plon. Les lecteurs auront peine à comprendre que M. Dauban invoque ici la parfaite probité de M. Bosc, dont la mémoire honorée n'est point en cause ; il faut, on en conviendra, se placer à un point de vue très-particulier pour prétendre que ce soit lui manquer de respect que de préférer à son édition le manuscrit même de Mme Roland. Mais en vérité, ce n'est point la mémoire de Bosc que M. Dauban veut ici défendre ; c'est uniquement sa propre édition, presque toujours calquée sur celle de Bosc, dont il me coûte d'autant moins de signaler les imperfections, que son principal et véritable mérite doit être cherché ailleurs. Ce ne fut pas plus en effet pour Bosc une spéculation qu'une œuvre littéraire : ce fut la bonne action d'un homme qui, étant à la fois l'ami de la mère et le tuteur de la fille, se donnait la double mission de venger la mémoire de son illustre amie, et de venir en aide à sa pupille¹ dont le patrimoine était encore confisqué. Que l'on se contente d'être, si on le peut, aussi honnête, aussi droit et généreux que l'était Bosc, mais que l'on soit meilleur éditeur que lui.

J'ai toujours pensé, pour mon compte, qu'une pareille tâche, quelque modeste qu'elle soit, ne saurait être remplie avec trop de soins, puisque la vérité historique et biographique, le goût littéraire et

1. L'édition des *Mémoires* par Bosc se vendait au profit d'Eudora : on assure que la vente s'éleva à 12 000 exemplaires.

le respect que l'on doit au public, s'y trouvent à la fois intéressés. C'est dans cet esprit que je préparai, en 1846, mon édition des Mémoires, en comparant le texte primitivement donné par Bosc avec le manuscrit. Je relevais avec un intérêt particulier dans le manuscrit les passages relatifs à Buzot, et que je lisais pour la première fois, quand j'arrivai à la lettre que Mme Roland avait adressée à Jany, le 25 octobre¹. Trois alinéas de cette lettre avaient été supprimés par Bosc ; l'un était ainsi conçu :

« Le malheureux B. ne supportera pas longtemps un tel coup ; il est perdu , dès qu'il me saura sacrifiée. Il méritait un meilleur sort ! » Le B n'était pas nettement tracé par la main de plus en plus rapide qui avait écrit ces pages suprêmes ; mais après un examen attentif et auquel je ne fus pas seul à prendre part, je n'hésitai pas à reconnaître l'initiale du nom de Buzot. Je savais déjà, d'ailleurs, d'une manière presque certaine que c'était lui et non Barbaroux qui avait occupé une si grande place dans les affections de l'auteur des *Mémoires*.

M. Dauban a lu autrement : il a cru voir un R, et il a supposé qu'il s'agissait de Roland. Dans une lettre par lui adressée à un journal² qui avait cru devoir adopter ma version de préférence à la sienne, il soutient d'une part que la lecture du manuscrit n'offre sur ce point aucun doute, et de l'autre qu'il

1. Tome II de mon édition, page 270.

2. Le *Courrier du Dimanche*. La lettre de M. Dauban se trouve dans son factum, page 21.

est contraire à toute vraisemblance de dire que c'est de Buzot et non de son mari que Mme Roland a voulu parler. Il est juste de citer les raisons qu'il allègue, avant de les réfuter; les voici :

« La faute serait grossière, dit-il, si je l'avais commise. Mais l'*R* est parfaitement lisible dans le manuscrit. M. Olivier¹ peut s'en assurer. Me permettra-t-il d'ajouter que le nom de Buzot à la place de celui de Roland, à ce moment suprême, constituerait la plus étrange anomalie avec tout ce que nous savons du caractère de Mme Roland et du sentiment que lui inspirait Buzot? Elle l'a aimé à cause de son courage; et au moment de mourir, elle n'aurait vu en lui qu'un malheureux prêt à flétrir sous le coup qui va atteindre son amie! Passe pour Roland, qui ne lui inspire aucune illusion, qu'elle qualifie dans ses lettres à Buzot (notamment dans la première, page 20 des Lettres à la suite de mon *étude*) de ce mot, *le malheureux R.*, empreint d'une pitié dédaigneuse. Elle connaît bien son mari, elle savait que lierre attaché au chêne, il tomberait avec lui, et qu'aussitôt morte il se tuerait. Mais une femme connaît-elle jamais à fond son amant? Ne l'élève-t-elle pas toujours? Elle ne le traitera pas de malheureux; elle l'appellera *brave, courageux, intrépide*. Voilà les épithètes que Mme Roland donne à Buzot. Elle l'aime, parce qu'elle le sait capable de vivre, s'il vit encore au moment de sa mort, pour la venger....

« Permettez-moi de le dire, monsieur, avoir supposé que de l'homme qu'elle aimait, cette nature héroïque a pu écrire : « Le malheureux est perdu dès qu'il me saura « sacrifiée; il méritait un meilleur sort, » et quel sort? sans

1. L'auteur de l'article du *Courrier du Dimanche*.

doute la douceur de vivre *bien doucement, bien choyé*? — une telle supposition est plus qu'une erreur, c'est un nonsens.

« Je me bornerai, pour ne pas abuser de l'hospitalité de vos colonnes, à cette rectification d'une fausse lecture, qui tient, comme d'autres erreurs, au système¹ adopté par l'auteur de l'édition où M. Ollivier a trouvé le nom de Buzot substitué à celui de Roland. »

M. Dauban considérerait comme une faute *grossière* d'avoir pris un B pour un R; on a vu plus haut qu'il en avait commis de plus fortes. Je n'ai malheureusement pas en ce moment le loisir d'aller consulter le Manuscrit, mais il ne doit pas être aujourd'hui plus lisible qu'il ne l'était en 1846, et l'impression qui m'est restée est qu'il était loin d'être *parfaitement lisible*, sur le point dont il s'agit, puisqu'il provoqua de ma part quelque hésitation et un examen attentif. Il était, d'ailleurs, tout naturel que ce passage s'appliquât à Buzot, et je maintiens que les considérations invoquées par M. Dauban pour prétendre le contraire sont à peine spacieuses. En effet, il oublie que cette lettre à Jany a été écrite à la fin d'octobre (1793), c'est-à-dire à une époque où Mme Roland avait perdu les espérances de salut pour elle et pour ses amis, qu'elle avait encore dans les premiers jours de sa captivité. Elle se considérait comme perdue et eux avec elle ; pour eux comme pour elle, elle ne voyait

1. Quel est le système dont veut ici parler M. Dauban? Je n'en connais qu'un seul en pareille matière, celui de l'exactitude intelligente et consciencieuse. Y en aurait-il par hasard un autre?

que la mort. Mourir avec un ferme et stoïque courage, voilà tout ce qu'elle souhaitait désormais; et quand, résolue de devancer son supplice par une fin volontaire, elle trace ses *dernières pensées*, songeant au plus aimé de ses amis, lui recommande-t-elle de vivre même *pour la venger*? Non : Supposant qu'il n'échappera pas plus qu'elle aux coups de leurs persécuteurs, elle le convie à prendre après elle la coupe empoisonnée qu'elle s'apprête à porter à ses lèvres :... « Mais si l'infortune ennemie et opiniâtre « attache à tes pas quelque ennemi, ne souffre point « qu'une main mercenaire se lève sur toi; meurs « libre comme tu sus vivre, et que ce généreux cou- « rage qui fait ma justification l'achève par ton der- « nier acte¹. »

Et maintenant, dire que Mme Roland eût regardé comme indigne d'elle et de son ami qu'il ressentît la douleur de sa mort jusqu'à en mourir lui-même, n'est-ce pas méconnaître les sentiments les plus vrais du cœur humain et surtout ceux de cette âme ardente? Être errant devant la proscription, fugitif devant la mort, sans entrevoir le jour de la délivrance, enfin apprendre le supplice de celle que l'on aime le plus au monde, n'est-ce donc pas le comble du malheur? Il faut en vérité se faire une singulière idée du caractère de Mme Roland, lui prêter une insensibilité plus que stoïque, pour croire qu'elle n'ait pu dire en songeant à la situation de Buzot : « Le mal-

1. Tome II, page 257.

heureux ne supportera pas un tel coup : il est perdu dès qu'il me saura sacrifiée. Il méritait un meilleur sort. »

En s'exprimant de la sorte, elle s'inspirait des sentiments qui étaient les siens et qu'elle savait être aussi ceux de Buzot; elle l'a dépeint aussi sensible que courageux¹; et la pensée qu'il ne pourrait lui survivre est sans doute le plus grand témoignage qu'elle aimait à se donner à elle-même d'une affection réciproque, et pour elle, comme pour lui, sans limites. Je ne parle pas en moraliste, ce n'est pas ici le moment; je ne fais que constater l'état de deux âmes. Or, quoi de plus naturel que Mme Roland, persuadée comme elle devait l'être que sa passion était partagée, crût que sa mort rendrait la vie désormais insupportable à celui qui était objet de cette passion?

Oui; Mme Roland, loin de posséder cette sorte de stoïcisme hors de nature qu'on lui attribue, et qui ferait d'elle une espèce de monstre dans l'ordre moral, s'apitoyait sur le sort de Buzot autant et peut-être plus que sur celui de Roland. C'est elle-même, au surplus, qui va nous le dire; écoutons-la. C'est encore à Jany qu'elle s'adresse, et elle lui écrit en par-

1. Voir tome I^{er}, page 135, le portrait que Mme Roland a tracé de Buzot; la sensibilité et la mélancolie caractérisent cette physionomie autant au moins que le courage. — Comment M. Dauban refuse-t-il la même sensibilité à Mme Roland, après avoir indiqué au lecteur les *traces de larmes* (sic), qu'il a constatées sur le manuscrit des Mémoires! (Voir la note de la page 180 de son édition.)

lant de Buzot à qui elle avait, comme on sait, remis le manuscrit de son *Voyage en Suisse* :

« Hélas! n'enviez pas le sort de celui à qui j'ai donné mon Voyage de Suisse : c'est un infortuné qui n'a que des malheurs pour prix de ses vertus; persécuté, proscrit, je ne sais s'il dérobera longtemps sa tête à la vengeance des fripons dont il était le rude adversaire¹. »

Que devient, en présence de ce langage, le raisonnement, cité plus haut, de M. Dauban? Persistera-t-il à penser que Mme Roland qui, vers la fin de septembre (1793), disait à Buzot : « *C'est un infortuné qui n'a que des malheurs pour prix de ses vertus....* » n'a pu dire un mois plus tard, et à plus forte raison : « *Le malheureux Buzot?...* »

La thèse de M. Dauban est donc tout à fait invraisemblable. J'ajouterais surabondamment une observation bien simple, mais péremptoire : c'est que Bosc a supprimé ce passage comme il a supprimé tous ceux où il est question de Buzot. Il n'aurait certainement pas pris ce soin s'il avait lu dans cette phrase du Manuscrit l'initiale du nom de Roland. M. Dauban, qui invoque ailleurs avec tant de ferveur l'autorité de Bosc, ne saurait ici la méconnaître.

Il rappelle, à l'appui de sa thèse malencontreuse, que dans une de ses lettres à Buzot Mme Roland a

1. Tome II de mon édition, page 266. Cette lettre à Jany, que M. Dauban n'a pas reproduite dans son édition, a été publiée pour la première fois par M. Barrière à qui Bosc en avait donné communication.

« qualifié son mari de ce mot, le *malheureux R...*, empreint d'une pitié *dédaigneuse*. » Il y a dans cette observation un singulier oubli des sentiments toujours élevés et délicats de Mme Roland, surtout de la part de quelqu'un qui l'a particulièrement *étudiée*¹. Jamais, dans sa correspondance inédite ou déjà publiée, elle ne parle de son mari que dans les termes du respect et du dévouement. Il est vraiment permis de dire, sans injustice aucune, que M. Dauban n'a pas su mieux lire dans l'âme de cette femme illustre que dans le manuscrit de ses Mémoires.

Quel était ce confident à qui Mme Roland écrivait avec tant d'abandon, en le désignant sous le nom de Jany? Quelques-uns des éditeurs postérieurs à Bosc, et d'après eux M. Dauban, prétendent qu'il n'est autre que Champagneux. J'ai prouvé jusqu'à l'évidence que ce ne pouvait être lui, et j'ai pensé que c'était peut-être Grandpré. M. Dauban évitant, et pour cause, de reparler de Champagneux, m'attribue d'avoir dit que Jany était le *petit nom* de Grandpré. J'ai dit seulement que ce nom (qui était évidemment un pseudonyme) « cachait probablement celui de

1. Indépendamment des Mémoires, M. Dauban a publié un autre volume contenant une *Étude sur Mme Roland et son temps*. Le principal mérite de cet ouvrage est de réunir des extraits de correspondance et des documents publiés depuis longtemps, et qui, bien que connus de ceux qui se sont occupés de cette époque, n'en offrent pas moins des matériaux intéressants pour l'Histoire de Mme Roland. — C'est à la fin de ce volume que se trouvent les *Lettres à Buzot*.

Grandpré. » M. Dauban n'est pas de cet avis; et il veut bien pourtant m'indiquer un argument dont je me suis privé par ma faute.

« Par une omission malheureuse, dit-il, on s'est privé d'un argument nécessaire à la thèse qu'on soutient. Mme Roland a dit que Grandpré avait été mis en arrestation, puis en surveillance. Plus loin, page 297 de mon édition, elle écrit : « Grandpré, devenu libre, ne vient « me voir qu'avec précaution, et beaucoup plus rarement, « car il est perdu, si l'on soupçonne que le soin de se « rendre près de moi peut diriger ses démarches dans les « prisons. » M. Faugère n'a pas reproduit ce passage très-important pour lui, car comment soutenir que Mme Roland a remis à Grandpré ou à Jany, pseudonyme de Grandpré, ses derniers écrits, si on n'a commencé par bien établir que Grandpré, *devenu libre*, pouvait les recevoir?...

« Encore une fois (ajoute M. Dauban avec une magnanimité encouragée à la fois par l'appui qu'il vient de me donner, et par l'omission qu'il croit avoir constatée), nous ne voulons pas répondre aux attaques si vives dont votre édition a été l'objet¹ par des attaques contre l'édition rivale.... »

1. M. Dauban, obligé de justifier la publication de son factum, suppose ou feint de croire que c'est de moi que procèdent les critiques dont son édition des Mémoires a été l'objet de la part de quelques journaux, tandis que je n'ai pris connaissance de leurs articles qu'en même temps que le public; il en est même qui ne me sont connus que depuis peu de jours seulement. Plusieurs journaux, qui n'avaient pas pris la peine évidemment d'y regarder de bien près ou qui n'ont eu mon édition que trop tard, ont accordé à celle de M. Dauban des éloges dont il aurait dû prudemment se contenter.

La prévention a pour effet de nuire à la clarté du jugement, et Pascal l'a mise parmi les causes d'erreur les plus ordinaires. Mais, qui croirait qu'elle peut aller jusqu'à empêcher de voir un fait matériel ? Or, c'est ce qui est arrivé à M. Dauban. Le passage qu'il dit n'être pas dans mon édition s'y trouve *mot pour mot* page 226 du tome I^{er}.

Je vous laisse, mon cher ami, et à ceux qui me liront, le soin de qualifier un fait d'inattention aussi peu excusable que celui-là.

M. Dauban, interprète si fidèle, comme vous l'avez vu plus haut, des sentiments de Mme Roland à l'égard de Buzot et de son mari, n'admet pas, qu'arrivée au pied de l'échafaud, elle ait pu demander à tracer en quelques lignes des impressions qu'elle avait à cœur d'exprimer. Je me suis entretenu de cet incident, il y a quelques semaines, avec le gendre même de Mme Roland, M. Champagneux¹ : il me disait que son père² tenait le fait pour certain, et qu'il n'y avait rien d'étonnant, pour ceux qui avaient connu Mme Roland, à ce que, prête à mourir, elle ait voulu écrire une dernière pensée, comme d'autres ont demandé à parler. « Cela, ajoutait-il, était tout à fait conforme à son caractère. »

1. C'est le dernier entretien que j'ai eu avec cet homme de bien. Il s'est éteint le 23 octobre, à l'âge de 88 ans, en pleine possession de ses facultés intellectuelles.

2. C'est Champagneux, second éditeur des Mémoires, qui a le premier raconté cette anecdote. Voir page 68 de son *Discours préliminaire*.

Je demande la permission de préférer ce témoignage, fondé sur une tradition de famille, à l'opinion de M. Dauban. Il trouve étrange que j'aie pu prêter créance, sur ce point, au récit du second éditeur des Mémoires, après avoir dit de Mme Roland que jamais femme ne fut « moins pédante et moins *auteur*, » comme si c'eût été faire acte d'*auteur* que de tracer quelques lignes dans un pareil moment!... Si j'en avais ici le loisir, il me serait aisé de montrer qu'on peut être écrivain sans être auteur; de même qu'il y a des auteurs qui ne seront jamais écrivains. Mme de Sévigné, par exemple, qui a écrit tant de volumes, n'était point auteur, tandis que Mme de Staël le fut, en même temps qu'écrivain, dès les premières pages qui sortirent de sa plume. Enfin, il y a des gens qui ne sont ni auteurs, ni écrivains. Lorsque Hébert, par exemple, dans l'ignoble pamphlet du Père Duchesne, élevait contre Mme Roland et les Girondins des accusations réprouvées par la conscience et par le bon sens, il n'était pas plus auteur qu'écrivain : c'était un folliculaire.

Voilà une bien longue lettre, mon cher ami; mais une fois décidé à rompre le silence, j'ai voulu ne laisser subsister aucun des griefs contenus dans le factum que vous m'avez fait lire. Encore un mot, cependant. Il y a dans les Mémoires un passage où l'auteur, songeant aux désordres trop fréquents, hélas! à cette époque parmi les membres du clergé, attribue au prêtre en général les vices qui appar-

tiennent à quelques-uns. Bosc, qui assurément n'était pas suspect d'indulgence pour le clergé, a trouvé ce jugement injuste et il l'a supprimé, jugeant avec raison que Mme Roland avait dépassé la mesure de ses propres sentiments. Je crois donc, sans vouloir en faire une *catholique orthodoxe* ou un membre de la Société de Saint-Vincent de Paul, comme le prétend M. Dauban, être demeuré fidèle à sa véritable pensée, en introduisant dans le texte un mot oublié par elle¹. Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable que, dans mainte occasion, Mme Roland a manifesté son respect et sa sympathie pour les prêtres dignes de ce nom. On voit, par exemple, dans sa correspondance inédite, qu'elle tenait en grande estime l'évêque d'Amiens, avec lequel elle s'était liée pendant son séjour dans cette ville.

Je veux, avant de finir, donner une petite satisfaction à M. Dauban, en reconnaissant qu'il y a une observation fondée parmi celles qu'il m'a adressées. Il me reproche d'avoir dit que Lamarche, celui qui fut conduit à l'échafaud en même temps que Mme Roland et dont elle releva le courage défail-

1. Tome I, p. 285. Voici le passage : « *Fausseté, faiblesse, hypocrisie*, tels sont les caractères du [mauvais] prêtre, quand il n'est point *abandonné, crapuleux et hardi comme Chabot.* » On sait, d'ailleurs, qu'il suffit de mettre un mot entre crochets, comme je l'ai fait ici, pour que le lecteur soit prévenu qu'il manquait dans le texte.

lant, était un vieillard, tandis que c'était un homme jeune encore. Cette fois, M. Dauban n'a pas tort. J'aurais dû lire avec plus d'attention le *Moniteur* qui donne l'âge de Lamarche, tandis que je me suis trop souvenu de ce passage de M. de Lamartine : « On fit monter Mme Roland sur la dernière charrette, à coté d'un vieillard infirme et faible nommé Lamarche, ancien directeur de la fabrication des assignats¹. » Le tableau dessiné par le poëte, demeuré devant mes yeux, a été la cause de mon erreur.

Adieu, mon cher ami ; ne manquez pas, je vous prie, de faire lire autant que vous le pourrez le factum que je vous renvoie. Ce sera la meilleure préface à la lettre que je vous adresse et que je vais faire imprimer.

P. F.

1. *Histoire des Girondins*, t. VII, p. 243.

P. S. 26 octobre.

M. Dauban, reprenant sa grosse caisse, cette *caisse des grands jours* qu'il a inventée, s'est adressé une seconde fois au public. J'ai failli ne pas lire ce nouveau petit factum¹, ayant pendant plusieurs jours négligé d'ouvrir l'enveloppe qui le renfermait. C'eût été vraiment dommage. Les trois pages dont il se compose sont dignes de leurs aînées, et même si je ne me trompe, elles suffisent pour donner une assez juste idée de l'honnêteté, de la bonne foi, et de l'atticisme de leur auteur. C'est pourquoi, mon cher ami, vous ne serez pas surpris que je veuille leur procurer la plus grande publicité possible et que je vous demande la permission de les réimprimer à la fin de cette lettre. Je regrette bien de ne pouvoir offrir la même hospitalité au précédent factum de M. Dauban ; mais il a trente-deux pages grand in-8, et vraiment je craindrais d'abuser de la complaisance de mes lecteurs.

L'appendice, ajouté par l'auteur à sa production première, ne s'expliquera guère d'ailleurs pour la plupart d'entre eux. Un mot de commentaire est donc nécessaire.

Il y a, tout le monde le sait aujourd'hui, dans les Mémoires de Mme Roland, des passages ou des

1. Il est intitulé : « *Appendice à la Vérité sur Mme Roland, et sur les deux éditions de ses Mémoires publiées simultanément.* » — On le trouvera textuellement reproduit ci-après, page 44.

expressions que l'on ne s'attendrait pas à trouver sous la plume d'une femme d'un esprit aussi élevé que délicat, et que vraisemblablement elle-même aurait fait disparaître, s'il lui avait été donné de reviser ses Mémoires¹.

Dans cette *confession*, improvisée au courant de la plume, avec l'exaltation d'une âme qui, déjà tout à fait détachée du monde qu'elle va quitter, s'affranchit de toutes les considérations secondaires, et s'exprime en toute liberté, il y a quelques pages devant la divulgation desquelles j'avais beaucoup hésité². Je ne me souciais guère de les comprendre dans mon édition, et je ne m'y décidais qu'après avoir pris l'avis d'un homme d'esprit et de goût, M. F. B....., grand admirateur de l'auteur des Mémoires, et consulté M. Hachette : « Si nous ne donnons pas ce passage, disait-il, il n'en sera pas moins publié par d'autres, et ils ne manqueront pas de prétendre que notre édition est incomplète ; voyez les Lettres de Mme de Sévigné : il y a des choses singulièrement risquées, et cependant nous n'avons pas hésité à les rétablir. »

Il fut donc convenu que nous donnerions le texte entier ; mais comme parmi les personnes auxquelles

1. Voir mon *Introduction*, page 3.

2. Un très-éminent critique, qui embrasse, dans son vaste domaine, toutes les diversités de l'intelligence humaine, m'exprimait un jour la crainte que les adversaires de Mme Roland ne s'emparassent de ces pages pour attaquer son caractère, et il regrettait que je n'eusse pas demandé à Mme Champagneux l'autorisation de les retrancher du manuscrit. J'avoue que j'aurais préféré un autre moyen d'en empêcher la publication.

je me proposais d'offrir nos volumes, il en était dont un sentiment de convenance me faisait un devoir de respecter la délicatesse ou les scrupules, je demandais qu'un tirage à part fût fait de quelques exemplaires avec retranchement du passage dont il s'agit. La librairie Hachette, de son côté, en fit tirer un certain nombre pour son propre usage. C'est l'idée si simple, si naturelle, de ce double tirage, qui indigne M. Dauban, et lui a servi de prétexte pour ajouter sous le nom d'*Appendice*, une *queue venimeuse*¹ à son précédent factum. Mais que voulez-vous, mon cher ami, il n'est rien tel que d'avoir tort pour être mécontent de tout, et M. Dauban qui s'étourdit peut-être au bruit de sa propre éloquence, ne doit guère au fond, j'imagine, être content de lui-même et de son édition dont il a pu maintenant, mieux que personne, apprécier les mérites en se référant au Manuscrit.

Mais en voilà assez et trop peut-être sur cette misère ; je viens à un objet plus sérieux, en apparence du moins, et j'achève de mettre en tout son jour, puisque j'y suis forcé, la détresse d'un homme qui fait flèche de tout bois, avec ce zèle intempéramt qu'inspire une mauvaise cause.

A la fin de son *Appendice*, M. Dauban a publié une lettre signée *Hachette et Cie*², dans laquelle il était dit qu'ils « n'avaient eu connaissance de l'édition de M. Plon qu'à l'époque où elle avait été mise en vente. » Immédiatement après avoir lu cette let-

1. *In cauda venenum.*

2. Voir cette lettre page 47 ci-après.

tre, qui ne pouvait être que le résultat d'une erreur, j'écrivis à M. Hachette le billet suivant :

Ce 19 octobre 1864.

« Monsieur,

« Je viens de prendre connaissance de la lettre que vous avez adressée à M. Dauban, je regrette que vous ne m'en ayez point parlé : je vous aurais dit que j'avais mis M. Hachette, votre père, au courant de ce que je savais¹. Cela résulte même de l'une des lettres qu'il m'a adressées au sujet des Mémoires et que je devrais peut-être publier... Votre assertion exacte, je n'en puis douter, pour ce qui vous concerne personnellement, ne l'est pas à l'égard de feu votre père qui avait été instruit par moi de l'état des choses. Je n'avais, en effet, nul motif d'en agir autrement, et votre lettre commentée avec malveillance semble éléver sur ce point un doute que je ne saurais accepter. Agréez, etc. »

Un des associés de M. Hachette vint aussitôt m'en-tretenir de cet incident. M. Dauban, par une omission au moins fâcheuse, ne lui ayant point envoyé son *Appendice*, la maison Hachette ignorait encore

1. C'est le 14 février qu'il fut pour la première fois question des Mémoires de M^{me} Roland entre M. Hachette et moi, à l'occasion du bruit que faisait la vente des lettres à Buzot. — Peu de jours après, ma publication fut décidée, et l'impression commencée ; il est évident que c'était le moment, ou jamais, de donner suite au projet que j'avais depuis longtemps de publier les Mémoires, et que des occupations plus urgentes m'avaient fait ajourner.

(le 19 octobre) l'usage qui avait été fait de la lettre écrite en son nom. Des explications que s'empressa de me donner celui qui l'avait écrite en l'absence de ses deux associés et l'avait signée pour tous, il resulta que sur le désir qu'il avait exprimé à une tierce personne de prendre connaissance du premier fac-tum de M. Dauban, un exemplaire lui en avait été envoyé avec prière de le rendre après l'avoir lu; qu'il avait écrit à l'auteur la lettre en question pour le remercier de sa communication, et qu'il s'était laissé aller à mêler à cette démarche de simple courtoisie, l'énonciation d'un fait qui n'était exact que pour lui personnellement. Il le regrettait d'autant plus, en voyant l'usage qui en avait été fait *sans son aveu et à son insu*, et dans des intentions qu'il réprouvait aussi complètement que possible. Enfin cet honorable membre de la Maison Hachette me déclara spontanément qu'il avait à cœur, ainsi que ses associés, de rétablir la vérité en écrivant de nouveau à M. Dauban.

Peu de jours après, je reçus en effet copie de la lettre que voici :

« Paris, le 24 octobre 1864.

« Monsieur Dauban, chez M. Plon, à Paris.

« Monsieur, nous nous sommes trompés en vous disant dans notre lettre du 7 octobre que nous n'avions eu connaissance de l'édition de M. Plon qu'à l'époque où elle a été mise en vente.

« Cette déclaration n'est exacte qu'en ce qui concerne personnellement celui de nous auquel vous aviez envoyé votre brochure et qui vous a écrit pour vous en remercier sous la signature de notre raison sociale L. Hachette et C^{ie}.

« Des explications qui nous ont été données par M. Faugère, dont le témoignage nous aurait suffi à défaut des preuves qu'il y a jointes¹, il résulte que M. Hachette n'a point ignoré que M. Plon préparait en même temps que lui une édition des Mémoires de Mme Roland ; mais il n'a pas jugé que cette publication dût faire obstacle à la sienne, et il ne lui est même pas venu à l'esprit que l'on pût lui contester son droit.

« Nous partageons entièrement la manière de voir qui a guidé en cette circonstance celui qui fut le chef respecté de notre maison et dont nous sommes aujourd'hui les continuateurs. Nous aurions dû sans doute nous mieux renseigner avant de vous écrire ; mais il nous est néanmoins permis de regretter la publicité très-inattendue que vous avez donnée à notre lettre à la suite d'une brochure dont la vivacité nous a paru dépasser toute mesure ; et nous désavouons formellement les conséquences désobligeantes qu'il vous a plu d'en tirer contre M. Faugère.

« Recevez, monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

« *Signé : L. HACHETTE ET C^{ie}.* »

1. Les lettres écrites par feu M. Hachette à M. Faugère.

Je n'ajouterai rien à cette lettre ; elle est telle que je devais l'attendre de la loyauté des honorables successeurs du si regrettable M. Hachette. M. Dauban, qui l'a reçue, jugera sans doute indispensable de la publier comme il a publié la première, et il comprendra que s'il ne le faisait pas, l'opinion publique à laquelle il en appelle qualifierait son silence de la manière la plus sévère.

Un de mes collègues, déplorant les attaques auxquelles je viens de répondre, et cherchant à les expliquer, me disait l'autre jour qu'il avait appris de bonne source qu'un grand grief de M. Dauban était de croire que mon édition aurait eu pour effet, en venant en concurrence avec la sienne, de nuire à la réalisation de l'une de ses espérances. Cette plainte inattendue ne me paraîtrait pas mieux fondée que les autres, et cependant, quoique M. Dauban m'ait « proclamé le Brutus des éditeurs¹ », je ne vous cacherai pas, mon cher ami, qu'elle n'a pas laissé que de me toucher un peu. Je serais le premier à regretter que les titres que M. Dauban aurait acquis à une récompense honorifique fussent méconnus ou amoindris autrement que par sa faute, et il serait dans tous les cas injuste de mesurer son mérite personnel à la valeur de son édition des Mémoires de Mme Roland, encore moins à celle de ses factums.

1. Page 12 du premier factum.

Je ne sais en effet et je cherche en vain ce que M. Dauban a pu espérer recueillir de cette polémique; pour moi qui n'ai consenti à y entrer qu'à mon corps défendant et avec la répugnance que l'on éprouve à repousser certaines attaques, surtout quand on a trop raison, j'y ai perdu un temps précieux, pris sur mes veilles. Je le regrette plus que je ne puis vous le dire, et c'est au fond la seule chose que je ne sois pas d'humeur à pardonner à un homme qui n'était pas plus fondé à en appeler à l'opinion qu'aux tribunaux, car il n'avait aucun droit, légal ou moral, à invoquer.

P. F.

APPENDICE¹

A

LA VÉRITÉ SUR MADAME ROLAND

ET

SUR LES DEUX ÉDITIONS DE SES MÉMOIRES

PUBLIÉES SIMULTANÉMENT.

La première édition de cette brochure, bien que tirée à très-petit nombre, a déjà porté des fruits².

Il paraît qu'en la lisant M. Faugère s'est souvenu tout à coup³ qu'il y avait dans son édition des *Mémoires* deux sortes d'exemplaires, les uns *avec*, les autres *sans* l'anecdote de l'atelier. Un journaliste se montre-t-il minutieusement exigeant sous le rapport de l'exactitude? vite on lui expédie un exemplaire pourvu de la scène de l'atelier; laisse-t-il entrevoir des répugnances, des scrupules, au nom de la décence publique? aussitôt il reçoit un exemplaire expurgé. Voilà certes une invention nouvelle, celle d'une édition *Janus*, à deux visages, l'un purifié, l'autre empoisonné, devant s'adapter à tous les goûts, sans qu'il soit possible au premier abord, à l'œil le plus exercé, de

1. Voir page 36, ci-dessus.

2. Une brochure qui porte des fruits! J'en fais mon compliment à l'auteur.

3. Pourquoi l'aurais-je oublié, et qu'en sait l'ingénieux producteur de la brochure fructifière?

les distinguer : ils ont même taille, même teint, même couverture, même nom.

Combien y a-t-il d'exemplaires *avec* l'anecdote? combien *sans* l'anecdote? Mystère impénétrable¹. On dit que ces derniers se vendent sous le manteau ou sont distribués aux gens délicats. Autrefois, quand on imprimait un manuscrit, on commençait par donner à la masse des lecteurs ce qu'elle pouvait lire sans inconvénients et sans dangers, et on réservait une reproduction intégrale des passages scabreux à un petit nombre de bibliophiles et d'amateurs. Nous avons changé tout cela : maintenant, c'est le public qui aura l'édition *complète, intégrale*, dont avec fracas on a fait à M. Faugère un si grand mérite dans certains journaux ; ce sont les raffinés, les lecteurs d'élite, qui recevront l'édition *expurgée*.

Mais peut-être l'édition — sans poison — se vend-elle.... Si M. Faugère voulait bien nous indiquer un signe extérieur qui nous permît de la distinguer de l'autre sans couper l'exemplaire, bien volontiers nous l'achèterions, ne fût-ce qu'à titre de curiosité et peut-être de rareté bibliographique. Quoi qu'il en coûte à notre modestie de l'avouer, il est évident que notre brochure a été pour quelque chose dans cette heureuse trouvaille, et qu'elle a dû aider M. Faugère lui-même à la faire². Il n'avait point encore été question de ces exemplaires expurgés, tirés évidemment par l'imprimeur en même temps que les autres. Notre brochure les a fait sortir du néant. Salut donc, derniers-nés de scrupules tardifs³! Nous vous souhaitons

1. Et question puérile!...

2. *Il est évident* que tout ceci est inintelligible pour le lecteur, et fort douteux que l'auteur se comprenne bien lui-même.

3. M. Dauban se flatte en effet : sa brochure publiée au commencement d'octobre n'a pu être pour rien dans le *tirage* des exem-

la même chance qu'à vos aînés. Ils ont charmé les fanatiques d'exactitude, ils ont conquis les suffrages de la presse, ils ont gagné les mondains et les païens. J'aime à croire que leur fortune est faite, grâce à leur bon marché modeste, grâce surtout à cette réputation d'exactitude incomparable dont on a les dotés, non sans peine. Vous, enfants du repentir et de l'édification, tournez-vous d'un autre côté. Là, vous aurez de nouvelles entreprises à tenter auprès des lecteurs timorés ; vous prendrez un air contrit, vous parlerez avec horreur des scandales de vos rivaux, vous vous recommanderez d'un ton patelin aux dévotes, aux mères de famille, aux jeunes filles et aux jeunes gens ; vous leur apprendrez tout ce que vous avez fait dans l'intérêt de la morale, ici en coupant, là en ajoutant.... Et puis, quand vous vous rencontrerez avec vos frères, eux partis de l'Orient et vous venus de l'Occident ; quand vous récapitulerez ensemble vos conquêtes, il se trouvera qu'à vous tous vous avez conquis le monde, oui le monde, ni plus ni moins, c'est-à-dire les païens et les dévots, les curieux et les timorés, ceux que le scandale attire et ceux qu'il repousse, et tous au même prix, avec la même couverture ! O industrie humaine ! ô diplomatie¹ !... O Janus ! si ton temple n'était fermé, je croirais que ces bons petits volumes en sont sortis ; mais ils pacifieront le monde, ils parleront à chacun la langue qui doit

plaires qui a eu lieu en juillet, ni même dans l'envoi unique de l'un de ces exemplaires qui ait été fait à un journaliste : *ce journaliste* n'est autre qu'un publiciste et professeur célèbre qui écrit dans le journal des *Débats*. L'exemplaire lui a été envoyé le 4 ou 5 octobre, et je n'ai lu le factum de M. Dauban que le 19. Mais que signifie cette confuse amplification ? Et qu'en pense l'honorable M. Saint-Marc Girardin, lui qui a tant d'esprit ?

1. O pathos !...

lui plaire, ils rallieront à l'illustre héroïne les opinions, les idées, les oppositions de goûts et de doctrines. Partez donc vite, — et que le Dieu du Jour et de la Nuit, que le dieu Bifrons vous soit propice!

C. A. DAUBAN.

P. S. — Nous avons vu *Janus pudique*, et constaté, sur un exemplaire avec l'indication même fournie par M. Fau-gère, la mutilation; mais, jusqu'à présent, il nous a été impossible de nous en procurer chez le libraire où l'*impu-dique* seul se vend.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons la lettre suivante :

Paris, le 7 octobre 1864.

« MONSIEUR,

« Nous avons l'honneur de vous renvoyer, sous ce pli, l'exemplaire de votre brochure que vous avez bien voulu nous confier.

« Nous vous remercions de cette obligeante communication. Il ne nous appartient point d'ailleurs de nous prononcer sur le fond du débat, car notre maison est entièrement étrangère à la difficulté que vous avez soulevée, et nous ne pouvons mieux définir notre situation dans cette affaire qu'en vous disant que nous n'avons eu connaissance de l'édition de M. Plon qu'à l'époque où elle a été mise en vente.

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

« L. HACHETTE et C^e. »

Nous remercions MM. Hachette de cette déclaration¹, et nous ne mettons pas en doute sa loyale véracité. Nous

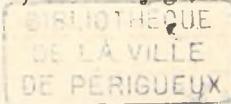
1. On a vu plus haut (page 40) que cette déclaration n'est point émanée de MM. Hachette et C^e, mais de celui des membres de la

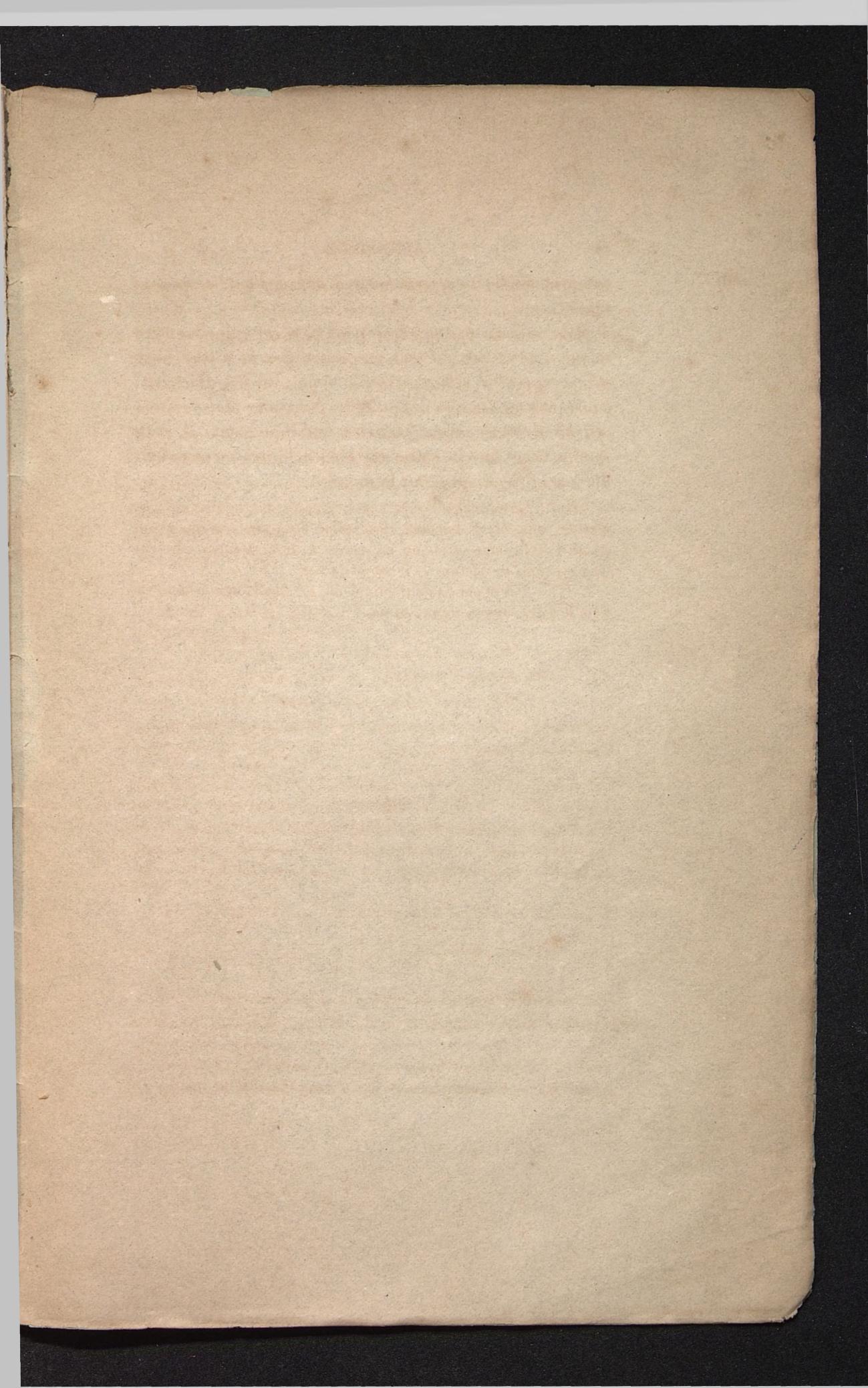
comprendons leur empressement à dégager leur responsabilité.

Mais, si nous ne nous trompons pas, cet empressement même à protester de leur ignorance des faits que nous avons rapportés, si honorable de la part de MM. Hachette, équivaut à un désaveu des procédés dont nous nous sommes cru en droit de nous plaindre publiquement. Il nous semble donc que la cause est bien définitivement entendue — et *jugée*, par tout le monde¹.

maison, qui, étant demeuré absolument étranger à ce qui s'était passé, s'était, dans sa bonne foi, laissé un instant surprendre par les assertions du factum qu'il venait de lire.

1. C'est-à-dire par l'auteur lui-même, excellent juge, comme on a pu le voir, dans sa propre cause.





À LA MÊME LIBRAIRIE.

Mémoires de Madame Roland, écrits durant sa captivité, nouvelle édition revue et complétée sur les manuscrits autographes et accompagnée de notes et de pièces d'un grand intérêt, par M. P. FAUGÈRE. 2 vol. in-18 jésus, brochés. Prix. . . 7 fr.

Paris. — Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9.

P
8